Art. 20. — La nature et le prix des prestations de services liés aux activités de salon de coiffure et/ ou d'esthétique, doivent être affichés en un endroit visible à la clientèle.

L'affichage doit comprendre, également, les jours et heures d'overture et de fermeture du salon, et, éventuellement le numéro de téléphone.

Art. 21. — Tout manquement aux dispositions du présent arrêté, est sanctionné conformément aux dispositions de la législation en vigueur.

Art. 22. — Les exerçants de l'activité de coiffure et/ou d'esthétique doivent se conformer aux dispositions du présent arrêté dans un délai de six (6) mois, à compter de sa publication au *Journal officiel*.

Art. 23. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le l7 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 31 juillet 2017.

Le ministre du commerce	Le ministre du tourisme et de l'artisanat
Ahmed Abdelhafid SACI	Hassen MARMOURI

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Mokhtar HASBELLAOUI

————★————

Arrêté du 22 Chaoual 1438 correspondant au 17 juillet 2017 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur.

————

Par arrêté du 22 Chaoual 1438 correspondant au 17 juillet 2017, Mme. et MM., dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 04-174 du 23 Rabie Ethani 1425 correspondant au 12 juin 2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur, membres au conseil d'orientation de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur pour une période de trois (3) années :

— Abderrahmane Benhazil, représentant du ministre du commerce, président ;

— Kamel Boughaba, représentant du ministre des affaires étrangères, membre ;

— Abdelbaki Boulkroun, représentant du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, membre ;

— Mohand Said Lezzam, représentant du ministre des finances, membre ;

— Abdelkrim Rezal, représentant du ministre des travaux publics et des transports, membre ;

— Abdelaziz Boulghobra, représentant du ministre de l'industrie et des mines, membre ;

— Cherif Omari, représentant du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, membre ;

— El Arbi Sid, représentant du directeur général des douanes, membre ;

— Wahiba Behloul, directrice générale de la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), membre ;

— Djilali Tarikat, président directeur général de la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), membre.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 9 Dhou El Hidja 1438 correspondant au 31 août 2017 portant désignation des membres de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la communication.

————

Par arrêté du 9 Dhou El Hidja 1438 correspondant au 31 août 2017, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 185 et 187 du décret exécutif n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, à la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la communication :

Membres permanents, Mme. et MM. :

— Lies Bourriche, représentant du ministre chargé de la communication, président ;

— Fettouma Derdar, représentante du ministre chargé de la communication, vice-présidente ;

— Zoubir Yahiaoui, représentant du secteur de la communication, membre ;

— Abdelkamel Hadji, représentant du secteur de la communication, membre ;

— Mohammed Meziani, représentant du ministre chargé des finances (direction générale du budget), membre ;

— Mapalia Kheradouche, représentant du ministre chargé des finances (direction générale de la comptabilité), membre ;

— Noureddine Bouzara, représentant du ministre chargé du commerce, membre.

Membres suppléants, Mmes. et MM. :

— Yasmine Harkouke, représentante du secteur de la communication ;